

Prix de l'eau à Beaumont

Présidente de l'association Qualité de vie en Gâtine-Choisilles et pays de Racan, Sarah Blanchet

évoque la polémique liée au prix de l'eau sur les communes de Beaumont et de Neuillé-Pont-Pierre. «

Deux études de 2006 et 2008, dont les élus, porteurs du projet, ne pouvaient ignorer l'existence, décrivaient déjà les difficultés liées à la zone d'activité Polaxis. Trois ans plus tard, nous y voilà : manque de bassin d'emploi, concurrence de nombreuses autres Zac, logisticiens qui préfèrent l'A 10, localisation qui n'a fait l'objet d'aucune alternative. De plus, les besoins en eau (en cas d'incendie) n'ont pas été pris en compte dans les estimations ; lorsque l'on sait (PLU de Neuillé révisé en 2010) que cette zone de 280 ha est prête à accueillir des entreprises classées ICPE et Seveso avec des hauteurs de bâtiments de 20 et 30 m, on est en droit de s'inquiéter. Avec des bases aussi fragiles, il est clair que cette Zac n'aurait jamais dû être créée. »

ARTICLE TEL QU'IL A ÉTÉ ENVOYÉ À LA NR

Intéressants ces articles sur l'eau à Beaumont la Ronce et la ZAC Polaxis, étonnant aussi que les gros titres semblent concerner surtout Beaumont, alors que les Noviliaciens subiront eux-aussi ces augmentations vertigineuses.

Ce sont les voix de quelques élus courageux qui font que le sujet est enfin abordé publiquement : oui l'augmentation est directement liée à la création de la ZAC Polaxis ; il y a seulement quelques mois, certains maires de la Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles contraient vivement quiconque osant mettre en doute le projet, tant sur le volet eau que le volet emprunts, eux aussi faramineux. Enfin les langues se délient, il est grand temps!

Deux études de 2006 et 2008, dont les élus, porteurs du projet, ne pouvaient ignorer l'existence, à savoir « l'étude SOFRED de faisabilité économique » commandée par la CC de Gâtine-et-Choisilles et le « rapport de la Mission Economique Et Financière de la Région Centre » commandée par le préfet décrivaient déjà les difficultés liées à Polaxis ; 3 ans plus tard, nous y voilà ! : manque de bassin d'emploi, concurrence de nombreuses autres ZAC, certaines avec embranchement ferré existant, des logisticiens qui préfèrent l'A10 et Tours/Orléans, une localisation qui n'a fait l'objet d'aucune alternative ce qui est contraire à la loi etc...

De plus, les besoins en eau en cas d'incendie n'ont pas été pris en compte dans les estimations ; lorsque l'on sait que, selon le PLU de Neuillé révisé en 2010, cette zone de 280ha est prête à accueillir des entreprises classées ICPE et SEVESO avec des hauteurs de bâtiments de 20 et 30m, on est en droit de s'inquiéter.

Avec des bases aussi fragiles, il est clair que cette ZAC n'aurait jamais du être créée : les ressources financières des communes ne le permettent pas et la ressource en eau ne sera pas suffisante pour à la fois les besoins actuels et futurs des deux communes et la ZAC Polaxis. La municipalité de Neuillé souhaite un développement de la commune, il est évident qu'avec l'incertitude économique actuelle, seul l'accueil de nouveaux habitants et les richesses qu'ils apportent avec eux sera gage d'un développement serein et sain de Neuillé Pont Pierre.

Pour plus d'informations, veuillez consulter www.qualdevie.com

Sarah Blanchet, Présidente de l'Association Qualité de Vie en Gâtine-Choisilles et Pays de Racan